



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 7 mai 2018, à 20 h 17, à laquelle étaient présents :

MM. Michel Roy, maire
Martin Lefebvre, conseiller
Dominik Pelletier, conseiller
Jacques Loiselle, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
M^{mes} Alexandra Fortier-Demers, conseillère
Adèle Beaugard, conseillère

129-05-18

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Ville-Marie désire se positionner formellement contre la violence conjugale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités peuvent agir comme de véritables partenaires qui travaillent au quotidien sur le terrain à contrer les effets de la banalisation de la violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il est souhaitable de s'unir pour agir.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} Adèle Beaugard, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Ville de Ville-Marie s'unisse à l'ensemble des municipalités participantes contre la violence conjugale.

COPIE AUTHENTIQUE

CE 9^e jour de mai 2018



Michel Roy
Maire



Martin Lecompte
Directeur général, secrétaire-trésorier

La résolution adoptée prendra effet à la fin de la réunion au cours de laquelle elle aura été adoptée.